

Réf: Dossier 379979

Avis de constitution

SOCIETE « AMAH-KO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX LES PERLES, Lot 162, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025 , et enregistrés le 22/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAH-KO »

Objet :

- L'agriculture,
- L'immobilier,
- Le Conseil,
- L'import-export,
- Le transport,
- L'industrie,
- La technologie,
- Le Commerce général,
- Le e-commerce,
- Les Prestations de services
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2
PLATEAUX LES PERLES, Lot 162, Ilot 9

Dirigeant(s) Mme KOUAO EPSE ASSOUAN SANDRINE
AMAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00884 du 29/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05832/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

